

N^o des
reponses
B
C

Expeditions.

Cantons, N^o

Handwritten notes in German script, likely a list of cantons or administrative details.

Le préfet est chargé de leur notifier qu'ils sont en fonction dans leurs districts respectifs en vertu de la loi du 22. Octobre dernier & conformément à mes susdites instructions qui leurs seront par vous transmises.

Je vous adresserai incessamment une quarantaine d'exemplaires de l'ouvrage du citoyen Guisan pour en faire l'usage indiqué dans les instructions. Afin de satisfaire au contenu de la loi concernant l'établissement des pionniers je vous enverrai incessamment aussi un étalon ou modèle du pie de Zurich. Je dois vous prévenir que la préférence donnée au pie suit de ce qu'il son rapport exact avec les nouvelles mesures françaises que nous serons apparemment obligés d'adopter, est à la nécessité urgente de mettre de l'uniformité dans les opérations des ponts et chaussées.

Je vous invite, cit. ad: à mettre incessamment la nouvelle organisation des ponts et chaussées en activité conformément à la loi du 22. Octobre dernier et pour cela de répondre à ma lettre du 23. courant.

Vue l'économie où les circonstances nous apprennent vous lentes, citoyens ad: que nous ne pouvons placer des pionniers que sur les routes de première et seconde classe. *Salut à vous D. A. Hoff*

Argovie. 786. au Direct national même que N^o 766.

Soleure. 787. Au Direct national, envoi le brevet pour l'Inspecteur des ponts et chaussées. L'Exécuteur Schwaller, même que N^o 722. 1012

Wälstätt. 788. Au Direct national brevet pour Eugen Muller comme Inspecteur même que N^o 722. 1013

Du 27. Decemb:

Soleure. 789. A la Chambre Administrative à Soleure. 1045

J'ai été obligé de faire quelques changements à la classification des routes que vous m'avez adressé le 27. Novembre dernier, afin de la faire cadrer avec celle des autres cantons, notamment de ceux qui vous avoisinent. Je vous demande donc, cit. ad: ^{quelques heures} encore ^{quelques} de travail sur cet objet afin de le terminer de manière qu'il n'en soit plus question, vous voudriez donc bien:

1. Suivre exactement la classification du modèle ci joint; en observant de l'établir aussi en quatre colonnes
 2. Remplir dans les deux colonnes du milieu les noms qui manquent afin qu'on puisse voir avec la plus grande précision où chaque route commence et finit et tous les endroits intermédiaires par où - Elles passent
 3. mettre à la quatrième colonne les observations instructives et les plus essentielles sur les routes.
- Je désire que vous m'adressiez copie de ce tableau dès qu'il sera achevé.

Le Direct vous transmettra incessamment le Direct des Ponts et Chaussées, ses instructions, celles des pionniers et des sous-préfets. il est nécessaire que vous les adressiez à ces derniers le plus tôt possible, parce que le Direct est chargé

D
E
F
G
A
A
B
B
B
B
L
L
L
O
S
S
S

Expéditions.

9960

= chargé leur notifier qu'ils sont en fonction en vertu de l'arrêté du 22. Octobre dernier et conformément à mes susdites instructions qui leurs seront par vous transmises.

Je vous adresserai sous peu de temps une quarantaine d'exempl. de l'ouvrage du citoyen Guisan pour en faire l'usage indiqué dans les instructions; et afin que vous puissiez établir les pionniers selon l'arrêté du 22. Octobre, Je vous transmets ci joint un modèle du pie de Zurich. Je dois vous prévenir cit: ad: que la préférence donnée à ce pie n'est due qu'à son rapport exact avec les nouvelles mesures de France, que nous seront apparemment obligés d'adopter, et à l'urgence de mettre de l'uniformité dans les opérations des ports et chaussées.

En faisant établir les pionniers, vous en ferez dresser un tableau dans lequel ils seront portés par N° avec leurs noms de baptême et de famille avec du lieu de leur domicile; l'endroit de la route qu'ils soigneront et le nombre de toises qu'ils contiendra. Dit: ad: que si vous voudrez bien m'en adresser une copie.

En économie à la quelle les circonstances nous forcent nous ne pouvons pour le moment établir des pionniers que sur les routes de première et seconde classe; c'est à quoi je vous invite cit: ad: de vous conformer.

Soleure 790. Du conseil national même que N° 766.

1012.

Circulaire 791. Des chambres administratives d'Oberland, à Thourne Schaffhouse, Lugano. et Bâle, de nommer des jussés même que le N° 766.

1025.

Du 30. Decemb.

911. Walstadtten. 792. A la chambre administrative à Loug.

1190.

La classification des routes de toute l'Helvétie devant former un système régulier, elle que j'ai reçu des autres ch: ad: me obligé à faire quelques changements à celle que vous m'avez envoyée. Afin de finir ce travail important de manière qu'il n'en soit plus question, je vous invite donc, cit: ad: de donner encore quelques heures en y faisant les corrections que je vais vous indiquer.

1.° Vous n'avez qu'à faire copier mot à mot le tableau ci joint pour ce qui concerne les deux premières classes, en ajoutant dans la seconde ce qui manque aux deux colonnes du milieu car, il est indispensable que les noms des lieux y soient tous portés.

2.° Pour les autres classes, vous observerez la même forme en quatre colonnes et ferez cirer dans chacune ce qui devra être dit d'après l'explication du paragraphe précédent.

3.° Vous ne porterez dans la 3.° classe que les chemins qu'on

peut

8 59.
9 19.

8